



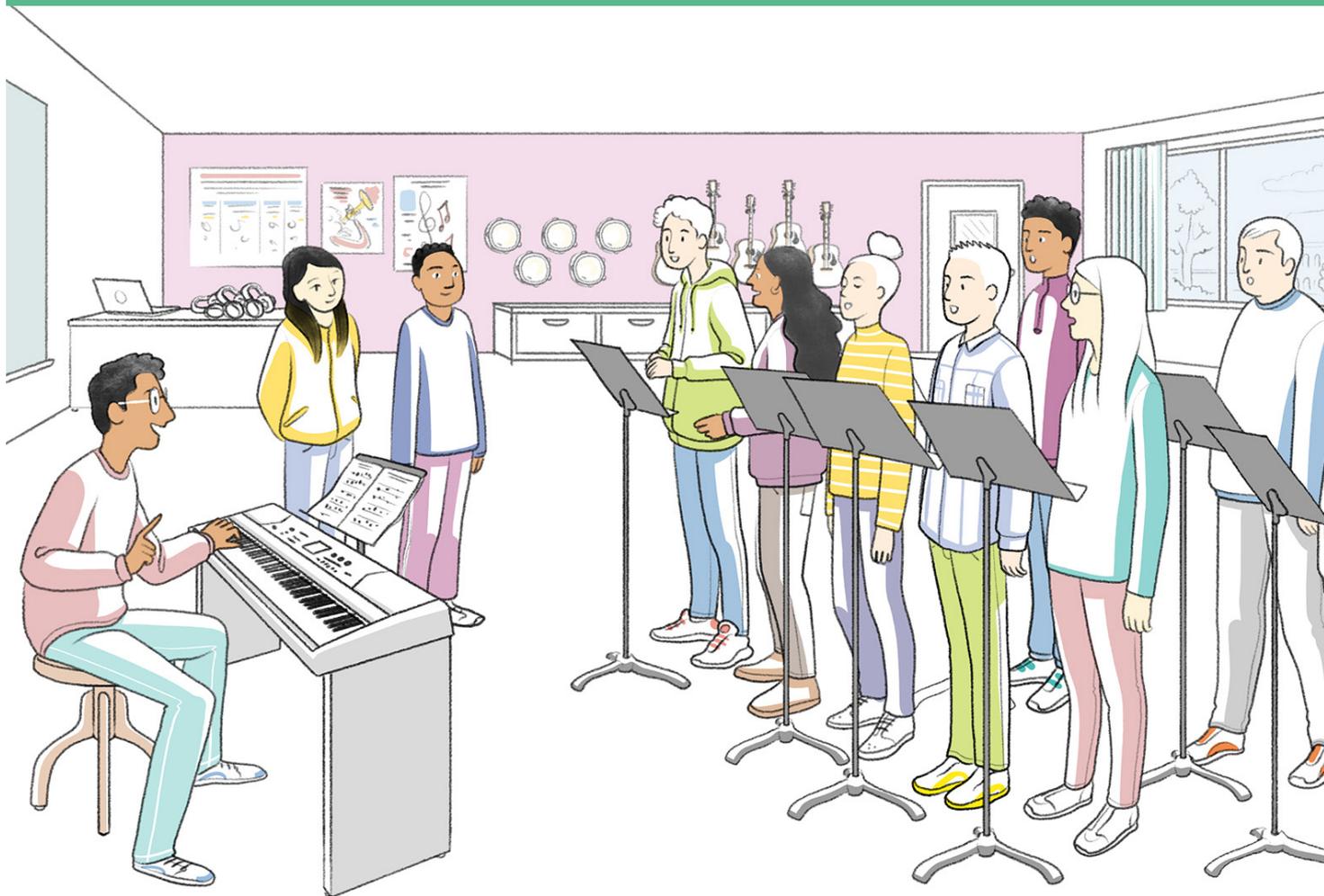
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche Espace

SALLES D'ÉDUCATION MUSICALE - SALLES DE MUSIQUE

Cet espace accueille l'enseignement de l'éducation musicale et de la musique, dont les objectifs sont que les élèves puissent stimuler leur créativité, s'exprimer à travers l'art vivant de la musique et enrichir leur culture artistique. La sensibilité artistique des élèves y est développée par des pratiques vocales, d'écoute et de création. Cette salle peut aussi être mobilisée pour accueillir des activités extérieures à l'établissement.



MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL



■ USAGES ESSENTIELS

- **Pratiques vocales** : le travail de la voix et du chant, en groupe classe ou en chorale, s'appuie sur une diversité de répertoires, populaires, savants et inclut des jeux vocaux. Les pratiques vocales peuvent s'enrichir de pratiques instrumentales avec l'instrumentarium disponible en classe : petites percussions, batteries, parfois guitares, claviers électroniques, guitares basses, etc.
- **Pratiques créatives numériques** : usage fréquent de logiciels dédiés pour des travaux de création (édition audionumérique, séquenceur, mixage, montage audio-vidéo, etc.).
- **Pratiques d'écoute** : développement de la perception auditive, acquisition d'un vocabulaire spécifique, analyse auditive de la musique, développement d'une culture musicale et artistique.
- **Rangement** de l'instrumentarium disponible. Le stockage peut être localisé dans un espace à part pour mettre à l'abri et en sécurité les instruments ; il peut aussi faire partie de la salle à condition de ne pas gêner les mouvements et déplacements (le long d'un des murs de la salle, par exemple).

■ AUTRES USAGES POSSIBLES

- **Chorale** : répétition de la chorale qui peut réunir un effectif bien plus important qu'un groupe classe.
- **Intervention d'un partenaire**, artiste professionnel, dans le cadre d'un projet pédagogique d'interprétation ou de création.
- **Salle de répétition** : cet usage est notamment fréquent lorsque l'établissement accueille une classe CHAM, un « orchestre à l'école », qu'il existe un orchestre, un atelier instrumental ou une série S2TMD (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse) ou bien encore pour répondre aux besoins des élèves pratiquant la musique à l'extérieur et nécessitant un lieu de travail en dehors de leur domicile.



POUR UNE ÉCOLE PLUS SÛRE

Faciliter le verrouillage des portes avec des boutons moletés et le blocage des accès grâce au mobilier pour se barricader dans un espace en cas d'intrusion malveillante.

Permettre l'occultation des vitrages donnant sur les circulations.

S'assurer que les alarmes incendie et PPMS soient audibles dans cet espace où le niveau sonore peut être élevé.

Si les zones de mise à l'abri PPMS risques majeurs incluent ces espaces, prévoir un rangement accessible pour les mallettes PPMS.

■ POINTS DE VIGILANCE

- L'enseignement de l'éducation musicale et de la musique induit un travail permanent sur le son, qu'il s'agisse de pratiques vocales, de pratiques d'écoute ou de création. Cela peut générer des désagréments pour les autres usagers et classes adjacentes si la localisation et l'isolement acoustique de la salle ne sont pas optimaux.
- Cet espace est un lieu propice au travail musical dans des conditions acoustiques satisfaisantes. Le **traitement acoustique** de l'espace est impératif et profite aux élèves comme à l'enseignant, au bénéfice de la pédagogie comme des conditions de travail.
- Cet espace s'adapte à des situations de travail particulièrement diverses : pratiques vocales accompagnées de mouvements corporels et de déplacement dans l'espace, pratiques de création et petits groupes, travaux d'écoute avec visualisation d'images animées, etc. Sa surface et sa configuration doivent permettre des organisations variées aisément et rapidement mobilisables.

AMÉNAGEMENT SPATIAL, MOBILIER, ÉQUIPEMENT

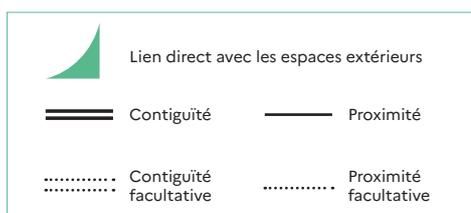
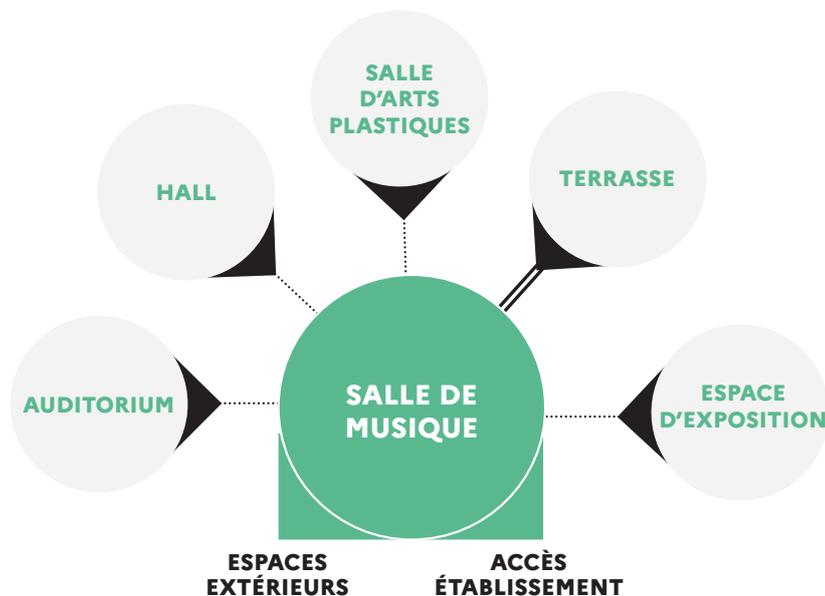
VOCATION	MOBILIER	ÉQUIPEMENT
USAGES ESSENTIELS		
Pratiques vocales Collectives ou par petits groupes, en classe ou en chorale, travail de la voix, interprétation, création	Assises déplaçables, chaises à rabat, pupitres	Clavier électronique (toucher lourd, 88 touches)
Pratiques d'écoute Perception de la musique, perception sensible, analyse objective, culture musicale et artistique	Pas de tables, chaises à rabat, tableau blanc pour écriture et vidéo projection	Casques audios, chaîne hifi, vidéoprojecteur, TNI, tableau blanc
Pratiques créatives numériques Création musicale individuelle ou par petits groupes	Postes de travail autonomes	Ordinateur, logiciels spécifiques, générateurs de sons, casque audio ; console centrale de mixage reprenant l'audio des différents postes de création numérique
Rangement du matériel pédagogique dont l'instrumentarium disponible en classe	Local fermé à clé ou rangements verrouillables, étagères, chariot pour déplacer les instruments lourds, rayonnages	
AUTRES USAGES POSSIBLES		
Accueil d'intervenants extérieurs Accueil de musiciens ou autres intervenants dans le cadre scolaire	Assises mobiles, pupitres	Matériel de captation sonore, microphone, boîtes à rythmes, ordinateurs, casques audios
Salle de répétition Approfondissement de la connaissance et de la pratique musicale	Batterie, synthétiseur, pupitres	Ampli, microphones, casques audios, boîtes à rythme
Activités périscolaires et associatives Accueil en dehors des temps scolaires	Assises mobiles, casiers verrouillables	Chaîne hifi, vidéoprojecteur

LOGIQUES DE PROXIMITÉ

Pour accueillir des intervenants extérieurs, la salle de musique doit être à proximité d'un **accès** à l'établissement.

La **proximité** entre la salle de musique et les **espaces extérieurs de récréation** peut faciliter le regroupement des élèves inscrits à la chorale, à l'orchestre ou en option musique au lycée.

Le prolongement de la salle de musique dans un **espace extérieur** est souhaitable pour développer la pratique en extérieur. Cette terrasse peut être mutualisée avec d'autres locaux du "**pôle artistique et de création**" (salles d'arts plastiques, centre de connaissance et de culture, espace-rencontre...).



Les sujets d'attention

ÉVITER LA PROXIMITÉ ENTRE SALLE DE MUSIQUE ET SALLES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL afin de préserver l'**ambiance calme** et la **concentration** des élèves.

LA CRÉATION D'UN SAS à l'entrée de la salle de musique améliore l'**isolation phonique**.

2. PRINCIPES DE DIMENSIONNEMENT



80 m² à 90 m²

pour la salle de classe hors stockage et 20 m² environ pour la réserve attenante.



Hauteur minimale sous plafond = 2,80 m : afin de disposer d'une grande surface d'affichage et être en cohérence avec la volumétrie globale, permettant un ressenti d'ambiance confortable notamment sur le plan de l'acoustique des pratiques vocales.

3. PRÉCONISATIONS TECHNIQUES ET D'ÉQUIPEMENT

Pour en savoir plus, les lecteurs pourront utilement se référer aux notices techniques.

THÈME	ATTENTES ET POINTS DE VIGILANCE SPÉCIFIQUES À L'ESPACE
Lumière	Eclairage naturel impératif, si possible en latéral, sur la grande longueur. Occultation nécessaire. Protections solaires en fonction de l'orientation. Articuler éclairage direct et indirect, en tenant compte de la réflexion des parois. Zonage de l'éclairage artificiel. Éviter que les rayons solaires n'éclairent directement le clavier du professeur ou les instruments souvent entreposés le long des murs.
Acoustique	Le traitement de la réverbération est important pour l'usage de cette salle où le son et la musique sont omniprésents. L'isolement acoustique de cette salle relativement aux locaux tiers est particulièrement importante.
Thermique / ventilation	Aération ou ventilation assurent les conditions de renouvellement d'air. Une attention est à porter au confort thermique de mi-saison et d'été. Par ailleurs, l'hygrométrie et la température doivent être les plus stables possibles (sans qu'un dispositif actif soit obligatoire) pour préserver le piano et les instruments acoustiques disponibles dans la salle.
Numérique	La connectique doit développer un maillage suffisant pour ne pas restreindre les usages : 2 prises de courant et une connexion filaire pour 5 m ² et branchement des ENI/TNI en sus. Réseau filaire et sans fil activables.
Réseaux (hors numérique)	2 prises de courant pour le ménage.
Matériaux / couleurs / signalétique	Les revêtements sont à choisir au regard d'un travail global sur l'ambiance.

AVANT DE SE LANCER

- Le matériel et l'aménagement de ce local permettent-ils l'éveil et la stimulation de la créativité des élèves et des pratiques musicales ?
- Comment cet espace spécialisé s'articule-t-il avec les autres espaces scolaires ? Un "pôle artistique et de création" est-il envisagé ?
- Des espaces complémentaires permettent-ils la pratique musicale au sein de l'établissement (auditorium, cours de récréation, foyer, etc.) ?

D'autres informations disponibles sur le site
<https://batiscolaire.education.gouv.fr/>